

Les études pour la réhabilitation de vos immeubles se poursuivent...

Nous avons le plaisir de vous annoncer la validation du dossier d'Avant Projet Définitif remis par notre équipe de Maîtrise d'œuvre dans le cadre des études pour la réhabilitation de vos immeubles.

Cette étape clé nous a permis d'établir le programme définitif des travaux et d'actualiser le plan de financement de cette opération.

Aujourd'hui les études se poursuivent, avec pour objectif le lancement de la désignation de l'entreprise qui réalisera le chantier à la rentrée 2011.

A cette période, l'Office organisera la consultation des locataires, ce qui vous permettra de vous prononcer individuellement sur ce projet.



La 6^{ème} réunion du groupe de travail

- Le mercredi 25 mai 2011 a eu lieu la 6^{ème} réunion du groupe de travail des locataires autour du projet de réhabilitation.
- Les équipes de la Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'Ouvrage ont présenté aux locataires le programme définitif des travaux ainsi que le nouveau plan de financement de l'opération.
- Les personnes présentes ont été informées du démarrage de la consultation des locataires en septembre 2011. Il s'agit d'une étape importante visant à recueillir vos avis sur la réalisation du projet.

Le 31 mai dernier : la rencontre des copropriétaires du 30/36 rue Martin Levasseur

- Le projet urbain à l'étude sur votre quartier prévoit la démolition de l'immeuble pont. Cette intervention nécessite au préalable une validation des copropriétaires du 30/36 rue Martin Levasseur, l'immeuble pont étant directement accolé à leur bâtiment.
- Dans cet objectif, la 4^{ème} rencontre des copropriétaires du 31 mai dernier les informait des modalités techniques de démolition et des dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition par l'Office.
- La validation de cette action a été portée à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale prévue à la fin du mois de juin.

Contact

Pour toute question concernant la réhabilitation, nous vous invitons à contacter :

Laura SANGUARD,
Chargée
d'opérations
au
01 48 96 99 12



Le lancement du vote des locataires à la rentrée 2011

Suite aux différentes actions de concertation menées avec vous, l'Office vous invitera prochainement à donner votre avis individuellement sur le projet.

- Pour cela, une réunion publique sera organisée à la rentrée 2011 afin de vous présenter le programme définitif des travaux, le plan de financement et des exemples d'évolution de quittances.
- A l'issue de cette réunion, les locataires recevront une plaquette de vote ainsi qu'un coupon réponse à nous retourner dans un délai d'un mois. Durant cette période, une permanence sera organisée afin d'étudier avec vous, lors d'entretiens individualisés, votre évolution de quittance après travaux.
- Sur la base de ces informations, chaque locataire pourra se prononcer sur la réalisation du projet de réhabilitation.



La validation du dossier d'Avant Projet Définitif

- Le dossier d'Avant Projet Définitif remis par la Maîtrise d'œuvre en août 2010 présentait **un important dépassement du budget prévisionnel des travaux**. Des arbitrages techniques et financiers ont donc été nécessaires pour permettre la poursuite du projet.
- Suite à la validation de l'Avant Projet Définitif, le montant global de l'opération a été majoré de plus de **3,7 millions d'euros**, financés essentiellement par de nouveaux emprunts.
- Concernant le programme des travaux, certaines prestations initialement prévues en options ont été maintenues pour la poursuite des études, notamment le ravalement des façades ou la pose de volets roulants et de persiennes.

Les travaux de chauffage

Vos chaudières individuelles seront remplacées par des chaudières plus performantes.

Cette intervention, pilotée par le service chauffage de l'Office, sera réalisée avant le démarrage des travaux de réhabilitation.

VOS CHAUDIÈRES SERONT REMPLACÉES À PARTIR DU MOIS D'OCTOBRE 2011.

La durée d'intervention par logement sera d'une demi-journée.

Le planning prévisionnel

